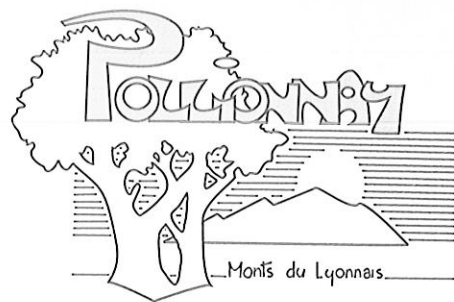
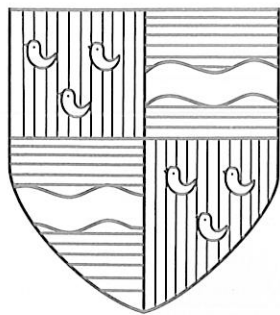




Pollionnay



JANVIER 1993 - N° 40

Bulletin d'Informations
municipales et communales



BONNE ANNÉE 1993 !

Sommaire

Le Mot du Maire	3
Les délibérations du Conseil Municipal	4
En direct des finances	4
Commission Ecole	5
Commission Urbanisme	6
Commission Environnement	7
Affaires Sociales	7
Les Syndicats Intercommunaux	8
Etat civil.....	10
Avis de la Mairie	10
O.P.A.H.	10
Calendrier des fêtes 1993	11
Renseignements utiles	12
Le Sou des Ecoles	15
Association des Familles	15
Anciens Combattants	16
Maison de la Rencontre	17
Club Jeunes	18
Comité de la Foire	18
Club Le Tilleul	19
Sauvegarde des Coteaux du Lyonnais	20
Soirée du 8 décembre	20
Les acteurs de la vie économique	21
Infos	22

Le Directeur Gérant : Monsieur Raymond DUCLOS, Maire

Responsable informations : Jean BLIEM, Adjoint

Responsable commercial : Roger DEROUX, Adjoint

Dépôt légal : janvier 1993

Les membres du Conseil Municipal
sont très heureux de souhaiter
aux habitants de Pollionnay
une bonne et heureuse année 1993.

Note de la rédaction :

Les articles des associations sont rédigés sous la seule responsabilité de leurs auteurs et n'engagent que leurs signataires.

LE MOT DU MAIRE

Puisque nous sommes en fin d'année, je ne voudrais pas vous lasser par des réflexions philosophiques sur le Monde, les médias ou la politique. Je voudrais simplement vous dresser un rapide bilan des travaux envisagés, réalisés ou en cours d'aménagement.

L'ensemble du complexe polyvalent est maintenant terminé : à la grande salle municipale, à la salle des associations, au restaurant d'enfants, au local des sapeurs-pompiers. Nous avons rajouté la médiathèque, le club des jeunes. La Maison Rivoire entièrement rénovée comprend 4 appartements et deux salles de réunion dont l'une est le siège de la Maison de la Rencontre et l'autre est mise à la disposition de nos écoles ou d'autres associations.

L'espace paysagé public, avec ses deux places et son double cheminement est apprécié par nombre de personnes et apporte un renouveau esthétique dans le centre bourg. Notons dans cet espace, une sculpture de Geneviève Dumont.

En cours de réalisation :

L'assainissement de la vallée sud : le collecteur est actuellement posé depuis « le Cornet » Craponne, jusqu'au droit du Sarrazin (chemin du Sarrazin à Grézieu-la-Varenne), sur une longueur de 2 500 mètres pour un coût T.T.C. de 2 629 170,25 F, honoraires géomètre compris.

L'élargissement du VC 2, route de la Rapaudière, 2^e tranche. Le mauvais temps a retardé l'avancement des travaux. Rappelons que la maîtrise d'ouvrage appartient au SIVOM des Monts du Lyonnais.

L'aménagement de la mairie devra être réalisé en 1993. Nous sommes en attente des derniers plans pour déposer le permis de construire. Cet aménagement qui ne concerne que l'étage mairie a été rendu obligatoire par la Charte de l'accessibilité et d'adaptabilité pour les personnes à mobilité réduite (y compris handicapés sensoriels), dans les bâtiments publics, et nécessaire par l'étroitesse des locaux actuels qui gêne particulièrement le secrétariat, la réception des administrés et les adjoints qui n'ont pas de bureau pour recevoir et classer leurs documents.

Le projet de révision du P.O.S. en est à sa phase terminale. Nous attendons la mise au point des plans par la D.D.E. afin de présenter ce projet au conseil municipal pour approbation. La longueur de cette révision n'est pas de notre fait. Les services de l'Etat ont subi de nombreux bouleversements : décentralisation, déconcentration, compétences dévolues à d'autres services publics en portent pour une grande part la responsabilité mais je me dois de féliciter et de remercier tous les agents des services de l'Etat qui malgré tous ces aléas, ont fait le maximum pour faciliter notre tâche et mener à terme le projet.

Dans ce projet de révision, nous avons bien évidemment, dès le début des études, mis deux terrains en réserve (il nous faut maintenant choisir le meilleur), pour la construction d'un groupe scolaire qui s'avère absolument nécessaire de par l'augmentation du nombre de nos élèves ce dont je me réjouis au plus haut point car l'école est une des images les plus marquantes d'une commune.

Un groupe de réflexion placé sous la responsabilité entière du conseil municipal, sera mis en place pour une bonne étude de notre future école.

De nouvelles maisons s'édifient sur notre territoire. Des maisons anciennes se rénovent et les lotissements en cours se terminent.

Pour la zone du bourg, l'Office d'Urbanisme choisi par le conseil municipal n'a pas pu aboutir à un projet concret et financièrement acceptable et fiable. Une autre étude menée par un architecte constructeur est en cours. Ce projet est séduisant et pourrait être complété dans l'avenir (si les conditions économiques redeviennent favorables), par un petit ensemble locatif.

N'oublions pas que nous sommes dans une période financière inquiétante : diminution annoncée des subventions du Conseil Général, demande insistante des autorités de tutelle de comprimer les dépenses. Malgré les lois sur la décentralisation, les communes n'ont pas acquis leur autonomie et la dernière loi du 5 février 1992 nous met en demeure de nous former en communautés de communes. Nous aurons certaines compétences à transférer à ces communautés.

Nous participons déjà :

* à des SIVOM : Syndicat à Vocation Multiples
- SIVOM des Monts du Lyonnais
- Communauté Rurale des Coteaux du Lyonnais

* à des SIVU : Syndicat à Vocation Unique
- Syndicat des Eaux
- Syndicat des Ordures Ménagères
- SYPAG
- SYDER
- Gendarmerie
- Aménagement du Bassin Versant de l'Yzeron, etc...

Le SIVOM des Monts du Lyonnais ayant pris la décision de se transformer en communauté de communes, nous avons par une délibération concordante du 28 septembre 1992, adhéré à cette communauté. Toutes ces décisions devant être acceptées et entérinées par M. le Préfet, président de la commission départementale.

L'année se termine. Chers administrés, chers amis, je vous présente mes vœux les plus sincères pour une année 1993 heureuse et qui vous comble dans toutes vos aspirations.

N.B. : par agents, il faut entendre toute la hiérarchie du service.

Le Maire,
Raymond DUCLOS

LES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 novembre 1992

● Finances

Au budget supplémentaire, les dépenses et recettes nouvelles en section de fonctionnement et d'investissement sont approuvées à l'unanimité. Décision est prise à l'unanimité de réaliser un emprunt d'équilibre prévu au budget primitif 1992 d'ici à la fin de l'année à hauteur de 1 million.

● Subventions

Il est proposé et accepté d'allouer aux sociétés ou associations les subventions habituelles. L'association des Anciens Combattants ne souhaite pas en recevoir cette année. Une aide exceptionnelle est accordée pour 1993 au Sou des Ecoles, à l'Ecole de Musique et enfin au Club des Jeunes.

● Syndicat des Ordures Ménagères

La dissolution de ce syndicat a été rendue nécessaire par suite du retrait de la Courly.

● **Les études surveillées** pour l'année 1991-1992 budgétées pour 19 600 F se poursuivront courant 1993.

● Enseignement langues étrangères

Dans le primaire, sur directive académique, la durée de l'enseignement des langues étrangères devrait diminuer de 25 %.

A Pollionnay, l'enseignement de l'anglais se poursuivra au rythme de deux fois 45 minutes par semaine, pour les classes de CM2, au coût horaire relevé à 153 F brut.

● Contrat CATE

Arrivé à échéance, un nouveau contrat de trois ans sera signé. Une convention est signée avec l'association paroissiale pour régler les frais d'eau et d'électricité consécutifs à l'utilisation d'un local dans le cadre du contrat CATE.

Le conseil municipal remercie M. P. Teulade offrant gratuitement ses services tant pour le club des jeunes que dans le cadre du contrat CATE.

● **L'enquête publique de servitude** pour le passage de la colonne d'assainissement entre le Sarrazin et les Presles est votée à l'unanimité.

Un vote sera demandé à une prochaine assemblée sur l'approbation d'une délibération concordante confiant la révision du Schéma Directeur à la CRCL.

Une nouvelle étude est demandée au SYDER en vue d'améliorer l'éclairage extérieur de l'église.

● **Déneigement** : Ce travail sera exécuté par l'entreprise Saint-Cyr.

● **Abri-bus** pour les élèves empruntant le ramassage scolaire des collèges de Craponne et Vaugneray. Problème à l'étude.

EN DIRECT DES FINANCES...

● Budget supplémentaire 1992

Le budget supplémentaire de l'exercice 1992, présenté pour approbation au conseil municipal du 16 novembre dernier, est arrêté en dépenses comme en recettes au total de :

● Fonctionnement

- Dépenses : 3 851 650 F + 279 500 F / BP 92
- Recettes : 3 577 450 F + 5 300 F / BP 92

● Investissement

- Dépenses : 3 101 855 F + 380 000 F / BP 92
- Recettes : 2 721 855 F + néant / BP 92

Le bilan général se solde par :

- Fonctionnement : + 2 603 622,07 F
- Investissement : - 2 245 881,80 F
- Soit excédent : + 357 740,27 F

● Commentaires :

La section de fonctionnement voit une diminution des recettes et manque à réaliser principalement sur la participation de l'Etat et sur les locations communales (Maison Rivoire, Salle des fêtes).

La section investissement est en attente de subventions non perçues à ce jour.

● Dépenses nouvelles :

Dans ce chapitre, il faut noter en dépenses nouvelles, pour un montant total de 654 200 F :

- Achats supplémentaires pour repas des enfants de l'école au restaurant scolaire : 30 000 F.
- Vacation des sapeurs-pompiers : 30 000 F.
- Dépenses communales en eau et électricité : 50 000 F.
- Documentation générale : 20 000 F.
- Acquisition matériel scolaire - Travaux école 4^e classe : 45 000 F.
- Rénovation du stade - Vestiaires - Douches - WC extérieur - Travaux divers : 100 000 F.
- Maison Rivoire - Règlement de travaux : 225 000 F.

R. Deroux
Adjoint aux Finances

EN BREF...

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR 1992

Le conseil municipal a décidé d'accorder les subventions suivantes pour l'année 1992 :

- ADAPEI :	1 400 F
- A.S.C.P. Football :	3 500 F
Clique :	1 350 F
Boules des Pins :	900 F
Maison de la Rencontre :	600 F
- Association des familles :	1 100 F
- Club du Tilleul :	600 F
- Comité des Fêtes :	950 F
- Ecole de Musique :	2 500 F
- Sou des Ecoles Laïques :	1 400 F
- Association intercommunale au service des personnes âgées :	2 000 F
- Association « Les Mandrières » :	400 F
- Maison des Jeunes :	4 400 F
- Amis de la Bibliothèque :	500 F
- Association du personnel communal :	13 700 F
Total :	35 300 F

Merci aux associations qui, cette année, n'ont pas sollicité de subventions : les Anciens Combattants de Pollionnay - Marcy-l'Etoile - Sainte-Consorce.

R. Deroux
Adjoint aux Finances

COMMISSIONS

ECOLE

● Vous avez dit « CATE » ?

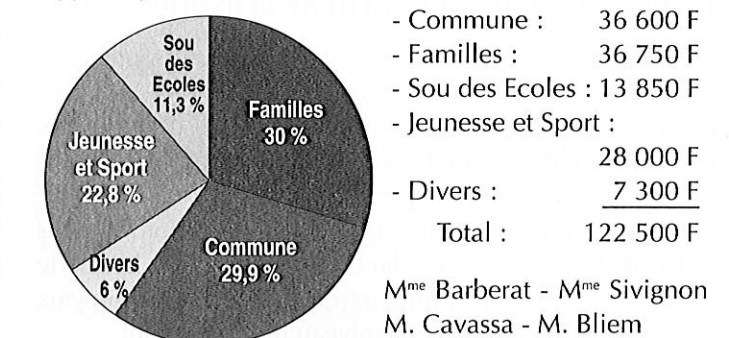
Le CATE (Contrat d'Aménagement du Temps de l'Enfant) permet une bonne organisation de la journée et de la semaine de nos écoliers, par la mise en place de dispositifs d'accueil et d'éveil avec l'aide de partenaires sociaux et associatifs locaux.

- Accueil en garderie gratuit dès 7 h 30 le matin
- Classe de 8 h 30 à 12 h
- Restaurant scolaire 12 h à 13 h 30
- Classe de 13 h 30 à 16 h

- Activités CATE (sportives et culturelles) ou étude jusqu'à 17 h 30.

● Bilan financier du CATE 1991-1992

Budget 122 500 F pour un prévisionnel de 137 800 F supporté par :



M. le Maire doit très bientôt signer le nouveau CATE avec Jeunesse et Sport, qui sera complété sur 1992-1993 par deux projets pédagogiques d'actions éducatives innovantes : « De l'expression écrite à l'expression théâtrale » en collaboration avec un théâtre lyonnais et des comédiens professionnels ; « Ouverture sur le Monde » grâce au réseau télématique existant.

● Effectif

- à la rentrée 1988-1989 : 60 inscrits,
- à la rentrée 1992-1993 : 96 inscrits avec ouverture d'une 4^e classe.

Cette progression, fruit des efforts d'animation et d'innovation de tous, conduit à envisager très sérieusement la construction d'un groupe scolaire. Rappelons que la mairie n'accepte de prendre en charge les coûts de scolarisation d'enfants de la commune inscrits dans les écoles voisines (1 000 F en élémentaire, 2 000 F en maternelle) que dans le strict respect des textes réglementaires de la circulaire préfectorale n° 89-65 du 22 septembre 1989 (renseignement en mairie), ceci afin de défendre notre école publique et d'éviter d'alourdir le budget communal.

● Toutes les familles dont les enfants fréquentent l'école publique ont reçu une fiche décrivant le fonctionnement du service de restauration scolaire. Nous demandons aux parents de bien vouloir comprendre que le respect des directives est indispensable au bon fonctionnement du service.

● La satisfaction que nous retirons de la croissance de notre école, nous encourage à travailler tous ensemble : élèves, enseignants, parents, amis, à poursuivre son développement et sa modernisation.

J. Bliem

LES ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMISSIONS

URBANISME

Parlons de l'agrandissement de la mairie

La note du 12 novembre 1992 de la préfecture précisant les projets pris en compte par les dotations globales d'équipement 2^e part, ainsi que la signature d'une charte de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (handicapés, personnes âgées, personnes avec un landau, etc...) dans tous les locaux publics nous a conforté dans l'idée d'étudier un accès direct au 1^{er} étage de la mairie sans utiliser l'escalier actuel, et de profiter de ces travaux pour agrandir et réhabiliter le niveau mairie existant.

Tous les habitants de Pollionnay connaissent l'exiguïté des locaux, le manque de discrétion du secrétariat, etc...

Le projet dont l'esquisse est présentée ci-contre consiste à créer une rampe d'accès côté sud arrivant sur la partie agrandie côté est. Le stationnement actuel à cet endroit est déjà presque à hauteur de la mairie.

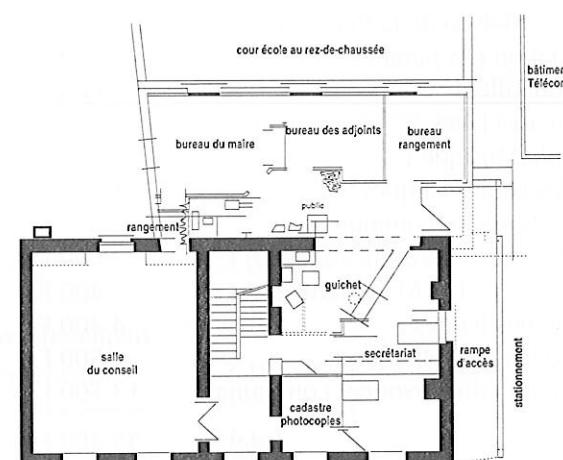
L'agrandissement et la réhabilitation de l'existant permettent de créer un hall d'accueil, un secrétariat avec guichet de réception, des locaux pour les archives, cadastre et rangement, un bureau pour le maire et un pour les adjoints.

En plus, cet agrandissement permettra de créer au rez-de-chaussée un préau, des toilettes, douche au niveau de la classe maternelle avec accès de l'intérieur. Le préau actuel étant démoli et remplacé par un mur avec une barrière dégageant la vue sur l'est, la partie nord de la cour étant protégée par un mur plein.

A noter que la dotation 2^e part ajoutée à la subvention du Conseil Général permettra de financer la moitié des travaux.

Le projet complet et détaillé sera présenté lors du forum des associations.

H. Larue



YAMAHA
LYON
Alexis Motos

CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF
motos et accessoires

3 et 5, avenue Jean Jaurès - tél. : 78 72 39 39
atelier et pièces détachées
32 et 34, rue Chalopin - tél. : 78 69 08 62

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE ET TRAVAUX PUBLICS

Toitures « Anciennes »

Bouchard - Bazin

« La Poizatière » - 69290 POLLIONNAY

Tél. : (Bouchard) 78 48 13 50
Tél. : (Bazin) 78 45 84 48

CABINET D'ARCHITECTURE SERIZIAT E.U.R.L.

- Bâtiments pour collectivités locales
- Logements collectifs (location ou accession)
- Bureaux, Commerces, Industries et Santé

565, chemin de la Bruyère 69760 LIMONEST Tél. : 78 35 24 15

LES ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMISSIONS

ENVIRONNEMENT

● CONCOURS PHOTO

Vous aimez votre village... bien sûr !

Alors photographiez ce qui est beau, unique... irremplaçable... et fragile... mais aussi ce qui choque... agresse... les points noirs, les verrues...

Les photos papier (tout format) prises sur le territoire de la commune sont acceptées (noter au dos le lieu, la date et le nom de l'auteur du cliché).

Celles qui seront parvenues en mairie (enveloppe au nom de la commission environnement) **avant le 25 décembre 1992** seront exposées lors du forum des associations le 10 janvier 1993.

Les meilleurs sujets seront sélectionnés pour la semaine d'action pour l'environnement qui englobera le Jour de la Terre, fin avril 1993.

DU COTE DES AFFAIRES SOCIALES

● ARTICULATION - HOSPITALISATION A DOMICILE / AIDE-MENAGERES A DOMICILE

La prise en charge d'une personne âgée au titre de l'hospitalisation à domicile fait obstacle à sa prise en charge concomitante par la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse au titre de l'aide ménagère à domicile. En effet, l'hospitalisation à domicile a été instituée afin de traiter des malades ambulatoires ou à domicile par l'intermédiaire d'une organisation souvent pluri-disciplinaire. Elle concerne en particulier les personnes âgées à domicile qui posent des problèmes propres et auxquelles une formule spécifique de service de soins à domicile peut s'appliquer.

L'organisation des soins prévoit la mise en œuvre d'une équipe d'auxiliaires médicaux et, si besoin est, d'aides ménagères. Or ces interventions sont intégrées dans l'une de deux composantes de la tarification de l'hospitalisation à domicile à savoir le forfait journalier - CNAV n° 79/92 du 23 juillet 1992.

● CHOMAGE - EMPLOI

Plusieurs catégories de mesures consacrées à la lutte contre l'exclusion sociale professionnelle sont entrées en vigueur à partir du 1^{er} août 1992.

Certaines sont destinées à élargir les possibilités d'insertion des personnes en difficulté, notamment aux bénéficiaires du R.M.I., d'autres sont relatives à l'assurance chômage et au licenciement économique.

Les dispositions sont définies par la loi n° 92-722 du 29 juillet 1992 (J.O. du 30 juillet 1992) concernant le contrat emploi solidarité, l'allocation R.M.I., l'allocation de solidarité et la circulaire d'application du 30 juillet 1992 (J.O. du 31 juillet 1992) relative aux contrats emploi-solidarité.

● COLIS DES ANCIENS DE NOEL

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et la municipalité ont été heureux de porter le samedi 19 décembre un colis aux plus anciens (à partir de 70 ans), accompagné d'une petite carte de vœux pour l'année 1993.

Ainsi cette année, ce sont 105 colis qui ont été distribués apportant au moment des fêtes chaleur humaine et réconfort.

● REPAS ANNUEL DES ANCIENS

Le repas traditionnel offert chaque année aux anciens de Pollionnay par le CCAS et servi avec une habituelle gentillesse par l'Association des familles, n'aura désormais plus lieu en avril ou mai.

En 1993, il aura lieu le dimanche 5 décembre. Notez et reprenez bien cette date, laquelle vous sera rappelée en temps utile.

R. Deroux
Affaires Sociales

TRANSPORT - TERRASSEMENT Locations de caissons pour déblais

Carrière de Gorrh - POLLIONNAY

Ets ROULET

7, allée des Primevères
69110 SAINTE-FOY-LES-LYON

Tél. : 78 59 22 64

LES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

EN DIRECT DU SIVOM DES MONTS DU LYONNAIS

● Ordures ménagères - A partir du 1^{er} janvier 1993

Le marché de collecte et transfert des ordures ménagères a été attribué à l'entreprise M.O.S. (Monin Ordures Services) pour un montant de 2 109 700 F HT. La collecte sera bi-hebdomadaire.

En ce qui concerne la commune de Pollionnay, les jours de collecte ont été fixés par l'entreprise au **lundi et jeudi à partir de 6 heures**. Le traitement sera effectué par incinération à l'usine de Gerland au tarif actuel de 227 F HT la tonne.

● Déchetterie

Le marché de construction de la déchetterie, dans la zone d'activités de Vaugneray a été attribué aux entreprises Para et Crouzet pour un montant de 1 495 895 F HT. Les travaux qui dureront trois mois débuteront en principe début janvier 1993. Ouverture donc en avril prochain.

Les conditions d'exploitation de la déchetterie seront déterminées prochainement.

● Taxe sur les ordures ménagères

Les éléments d'appréciations n'étant pas encore tous connus, il n'est pas possible actuellement d'évaluer avec précision le montant de la taxe par habitant qui sera mise à la charge des communes.

Il est toutefois permis de supposer que la taxe sur les ordures ménagères sera approximativement de l'ordre de grandeur suivant :

- au titre des ordures ménagères : 250 F par habitant par an
- au titre de la déchetterie : 45 F par habitant par an.

● Opérations ponctuelles

Restent posées les questions du maintien éventuel de la collecte des déchets encombrants ainsi que du nettoyage des décharges sauvages.

Ces questions seront prochainement débattues en commission.

● Groupe des communes du SIVOM assurées de la collecte : Brindas, Grézieu, Pollionnay, Sainte-Consoce, Saint-Laurent-de-Vaux, Thurins, Vaugneray, Yzeron.

N.B. La déchetterie de Saint-Genis-les-Ollières vous est toujours ouverte dans l'attente de la mise en exploitation de celle de Vaugneray.

*Un délégué au SIVOM
R. Deroux*

COMMUNAUTE RURALE DES COTEAUX DU LYONNAIS

La C.R.C.L. un nouvel élan ?

Le 20 octobre dernier, sur proposition du Bureau de la Communauté Rurale des Coteaux du Lyonnais (C.R.C.L.), Charles André, maire de Messimy, a été élu, au premier tour, à une large majorité (28 voix sur 38 suffrages exprimés), président de cette communauté qui regroupe vingt-sept communes sur les cantons de Vaugneray (10) de Mornant (13) et de Givors (4).

Il succède à Georges Barriol, conseiller général du canton de Vaugneray et maire de Sainte-Consoce.

Il n'est peut-être pas inutile d'expliquer les circonstances qui ont amené le maire de Messimy à présider aux destinées de la C.R.C.L.

La loi du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République prévoit l'intercommunalité par le regroupement de communes sous la forme de communauté de communes (ou de villes) pouvant temporairement coexister avec des syndicats de communes (SIVOM ou SIVU) qu'elles seront appelées à remplacer ultérieurement. La loi, dans son esprit, ne cherche pas à supprimer l'identité de chacune des 36 000 communes que compte la France mais à les inciter à travailler ensemble. C'est ainsi que les communes, qui décident de se grouper en une communauté de communes, doivent adopter deux compétences obligatoires : l'aménagement de l'espace et le développement économique. A ces deux compétences doit s'ajouter au moins une compétence facultative choisie parmi la « protection de l'environnement », le « logement et le cadre de vie », l'« aménagement des voiries », les « équipements culturels et sportifs », etc.

Dans le cadre de cette loi, toutes les communes ont été invitées à faire connaître au Préfet leurs intentions avant le 8 août 1992, délai reporté dans le Rhône au 1^{er} octobre dernier. Les communes ayant décidé avant cette date butoir de se grouper en communauté de communes doivent voir leurs projets acceptés par le Préfet.

Pour la majorité des membres du conseil municipal, il apparaissait normal de demander la transformation de la C.R.C.L. en communauté de communes. Cette structure paraissant mieux adaptée pour gérer les problèmes d'aménagement et de développement de notre petite région.

C'est avec cet objectif que M. Georges Barriol, président de la C.R.C.L., organisait le 8 juillet à Brindas, une réunion animée par M. Deporcq, spécialiste de ces questions. Mais, le 7 juillet, le SIVOM de Mornant avait décidé de se constituer en communauté de communes pour des raisons qui lui sont propres.

LES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

Dès lors, le SIVOM de Vaugneray ne pouvait que prendre une décision analogue. Ce qu'il faisait le 17 septembre par 15 voix pour, 2 contre et 3 bulletins blancs.

Pour être validée, cette délibération, devait être adoptée en termes concordants par chaque conseil municipal.

Dans une lettre circonstanciée en date du 30 septembre également, Monsieur Georges Barriol faisait connaître son désaccord sur la constitution de deux communautés de communes et déclarait notamment qu'il considérait cette décision comme « un grand pas en arrière ». Il annonçait en conséquence sa décision de démissionner de ses fonctions de président de la C.R.C.L.

Dès lors, chacun s'interrogeait sur le maintien ou non de la C.R.C.L., son utilité et sa justification.

A la réflexion, une majorité apparaissait tendant à maintenir, voire à développer la C.R.C.L. en coordonnant les actions des deux futures communautés de communes de Vaugneray et de Mornant, considérant que la gestion d'une communauté groupant vingt-sept communes aurait pu exiger une structure trop lourde.

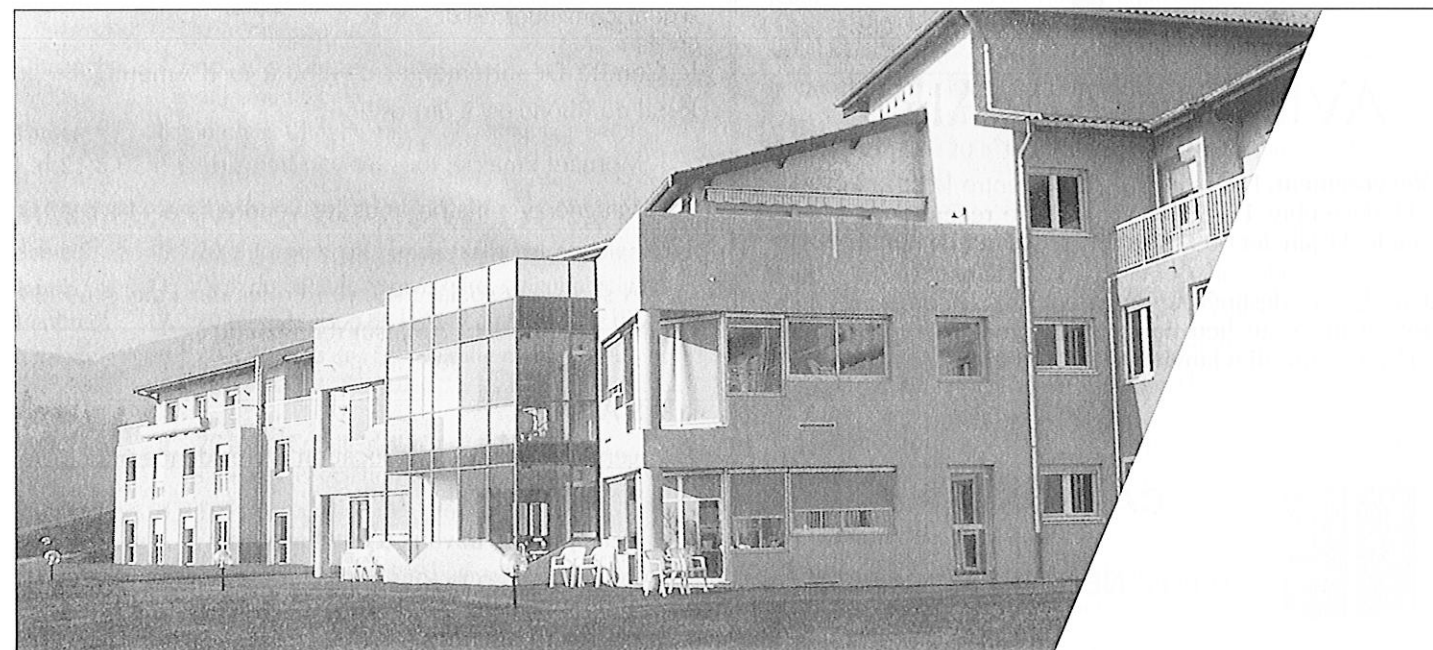
La C.R.C.L. doit en effet mener à leur terme (jusqu'en 1996) les actions entreprises, avec le concours du Conseil Régional, dans le cadre du Contrat de Pays. Elle peut en outre jouer un rôle déterminant dans le devenir des

Coteaux du Lyonnais si l'ensemble des vingt-sept communes lui en donnent le pouvoir en acceptant de privilégier les actions communautaires par rapport aux intérêts strictement locaux, en admettant de débattre démocratiquement des grandes orientations de notre petite région.

Les « péripéties » de ces dernières semaines seront-elles l'occasion pour la C.R.C.L. de trouver un nouveau souffle, un nouvel élan ?

C'est en tout cas la volonté du nouveau président, Charles André qui, le jour de son élection, après avoir rendu hommage au président Jean Palluy, à l'origine de l'idée d'une « communauté rurale » et à Georges Barriol pour le travail important accompli, dans une courte allocution, affirmait qu'il n'entendait pas être le président d'une C.R.C.L. sans prérogative appelée à « mourir doucement ».

Merci de votre confiance
aux annonceurs qui nous
permettent la parution du
Bulletin Municipal.



Etablissements médicalisés pour personnes sénielles et désorientées

Les **Aurélias Pollionnay**

69290 Pollionnay par Craponne
Tél. : 78 48 15 33

LE PERSONNEL MEDICAL

Neuropsychiatre, gériatre, généraliste, chefs de groupe, infirmières, aides-soignantes spécialisées (de jour et de nuit) sont attachés à l'établissement avec « astreinte » 7 jours sur 7.

REFLETS DE LA VIE LOCALE

ETAT CIVIL

NAISSANCES

OP de BEECK Yann	04.10.92
POCCACHARD Loïc	06.10.92
THIVANT Cynthia	08.10.92
RABAUD Alexis	17.11.92
DECOURSIERE Romain	21.11.92
GRANDCHAMP Ludivine	05.12.92
RAVEL Stacy	06.12.92

MARIAGE

GUYONNET Pierre et LACROIX Francia	03.10.92
------------------------------------	----------

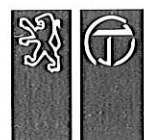
DECES

GARCIN Emile	08.10.92
plus 1 décès d'une personne en visite (le 6 octobre M. René Serullaz)	
Maison de retraite Jean Villard : 4 décès	
Maison de retraite Les Aurélias : 7 décès	
Clinique des Presles : 2 décès	

AVIS DE LA MAIRIE

● **Recensement.** Les jeunes gens nés entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre 1975 doivent se faire recenser en mairie avant le 31 janvier 1993. Apporter le livret de famille.

● Une benne destinée uniquement aux encombrants sera mise en place au lieu habituel du **lundi matin 4 janvier 1993 au vendredi 8 janvier 1993, 12 heures.**



CARROSSERIE

VENTE NEUF ET OCCASION

GARAGE CHAPOLARD

Agent PEUGEOT-TALBOT

6, Route des Pierres-Blanches
69290 GREZIEU LA VARENNE

78 57 02 09

OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de la Communauté Rurale des Coteaux du Lyonnais a enregistré, après deux années de fonctionnement, les résultats suivants :

- 362 logements améliorés,
- 10 575 283 francs de primes et subventions notifiées,
- 60 437 385 francs de travaux.

L'O.P.A.H. n'est pas terminée, **attention : 1993 dernière année pour constituer les dossiers.**

- Pour connaître avec précision le montant de ces aides, leurs caractéristiques,
- pour obtenir tous les renseignements administratifs,
- pour constituer les dossiers,

le Comité Départemental d'Habitat et d'Aménagement Rural du Rhône est à disposition :

- Mornant : mairie, tous les vendredis de 9 h 30 à 12 h.
- Vaugneray : mairie, tous les vendredis de 14 h 30 à 17 h.
- A son siège social : 49, rue Professeur Patet - 69009 LYON - Tél. : 72 32 17 62 (sur rendez-vous).

● LES AIDES

- 1) Logements destinés à la location en résidence principale achevés depuis plus de 15 ans :
 - Tous types de travaux d'amélioration
 - Taux d'aide 25 % sans condition de ressources.
- 2) Logements occupés par leur propriétaire, construits depuis plus de 20 ans :
 - Taux d'aide 25 % avec conditions de ressources.
- 3) Logements occupés par un retraités propriétaire ou locataire :
 - Aides variables selon les caisses de retraite et les revenus, cumulable avec les deux précédentes aides.

CALENDRIER DES FETES 1993

JANVIER

Samedi	9	17 h, Football : tirage des Rois, salle des associations.
Dimanche	10	11 h, Municipalité : vœux du maire, salle municipale. Forum des Associations.
Jeudi	14	14 h, Club du Tilleul : A.G., salle municipale.
Samedi	16	16 h, Anciens combattants : A.G., salle des associations.
Dimanche	17	16 h, Cercle agricole : A.G., Cercle.
Samedi	23	12 h, Cercle Agricole : Saint-Vincent, Cercle.
Samedi	23	13 h 30, Boule des Pins : coupe Municipalité, Boulodrome Vaugneray.
Dimanche	24	Boule des Pins : coupe Municipalité, Boulodrome Vaugneray.
Vendredi	29	20 h 30, Médiathèque: A.G., salle des associations.

FEVRIER

Vendredi	5	20 h, Association des familles : A.G., salle des associations.
Samedi	6	ASCP Football : Soirée, salle municipale.
Dimanche	7	9 h 30, Boules des Pins : A.G., salle des associations.
Vendredi	12	20 h 30, Médiathèque/ Comité des fêtes : soirée conte/musique, salle municipale.
Samedi	13	20 h 30, Classes en 3 : soirée costumée, salle municipale.
Dimanche	21	Ap. 12 h, Club du Tilleul : belote, salle municipale.
Dimanche	28	journée, Club du Tilleul : concours de belote, salle municipale.

MARS

Samedi	6	20 h 30, Football : soirée, salle municipale.
Jeudi	11	Club du Tilleul : anniversaire, salle municipale.
Vendredi	12	20 h 30, Maison de la Rencontre : soirée diapo.
Samedi	20	20 h 30, Sou des Ecoles, salle municipale.

AVRIL

Vendredi	2	20 h 30, Comité des Fêtes : A.G., salle des associations.
Dimanche	4	12 h, Association des familles : journée, salle municipale.
Lundi	12	8 h 30, Boules des Pins : coupe Recollin, stade.
Lundi	12	13 h 30, Boule des Pins : coupe Blanchard, stade.
Samedi	17	Commission Environnement : journée propreté commune.
Dimanche	18	Fête des Classes.
Dimanche	25	Classes en 3 : Fêtes des classes, salle municipale.
Vendredi	30	Classes en 4 : Muguet de Mai.

MAI

Samedi	8	Anciens combattants : repas annuel, Restaurant.
--------	---	---

Samedi	8	Défilé, salle municipale.
Samedi	15	Ecole de musique, salle municipale.
(ou 22/06)		
Dimanche	16	Maison de la Rencontre : sortie.
(ou 13/06)		
Vendredi	21	19 h, Football : concours pétanque, stade.
Dimanche	23	journée, Football : tournoi, stade.

JUIN

Samedi	5	20 h 30, Football : A.G., salle des associations.
Dimanche	6	journée, Paroisse : kermesse.
Dimanche	20	journée, Maison Jean Villard : portes ouvertes.
Jeudi	24	Club du Tilleul : anniversaire, salle municipale.
Samedi	26	20 h 30, Classes en 4 : feu/soirée.
Dimanche	27	Sou des Ecoles : fête des écoles, salle municipale/stade.

JUILLET

Vendredi	2	19 h, Boule des Pins : coupe Morel/Boulangé, stade.
Mardi	13	20 h 30, Sapeurs-pompiers : bal, salle municipale.
Mercredi	14	Défilé vin d'honneur, salle municipale.

SEPTEMBRE

Samedi	4	VOGUE
Dimanche	5	
Dimanche	5	FOIRE DE POLLIGNONNAY, salle municipale.
Jeudi	9	Club du Tilleul : anniversaire, salle municipale.

OCTOBRE

Dimanche	10	journée, Club du Tilleul : portes ouvertes, salle municipale.
Vendredi	22	20 h 30, Club Hippique, salle municipale.

NOVEMBRE

Mercredi	10	20 h, Sapeurs-pompiers : soirée, salle municipale.
Jeudi	11	Anciens combattants : défilé, salle municipale.
Vendredi	12	Comité de la foire : A.G., salle des associations.
Samedi	13	20 h 30, Classes en 4 : soirée, salle municipale.
Samedi	20	Anciens combattants : choucroute, salle municipale.
Samedi	20	13 h 30, Boule des Pins : coupe Loison, stade.
Samedi	27	Société de chasse : repas/soirée, salle municipale.

DECEMBRE

Samedi	4	Pompiers : Sainte-Barbe, Restaurant.
Dimanche	5	Repas des Anciens, salle municipale.
Mercredi	8	18 h, Comité des fêtes : illuminations.
Jeudi	9	Club du Tilleul : anniversaire, salle municipale.
Jeudi	16	Club du Tilleul : repas de Noël, salle municipale.
Samedi	18	Municipalité : Noël employés municipaux, salle des associations.
Dimanche	19	Sou des Ecoles : arbre de Noël, salle municipale.

1^{er} et 3^e dimanche de chaque mois, 10 h, Maison de la Rencontre : Dimanche-Café.

REFLETS DE LA VIE LOCALE

Renseignements utiles

● Mairie

Maire : M. Duclos Raymond.

Adjoint : MM. Larue Henri, Deroux Roger, Bouchard Jean, Bliem Jean.

Membres : MM. Jasserand J.-Paul, Pocachard René, M^{me} Rivoire Monique, MM. Morel Bernard, Biret Yannick, Ravel Robert.

Monsieur le Maire reçoit les jeudi et samedi de 11 h à 12 h, sur rendez-vous.

MM. les Adjointes reçoivent : Jeudi : M. Larue de 10 h à 12 h ; M. Bouchard de 9 h 30 à 10 h 30, et sur rendez-vous.

Secrétaire : M^{me} Chantre Jeannette - Tél. : 78 48 12 09
Secrétariat ouvert les mardi, mercredi et samedi de 9 h à 12 h - le jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Garde-Champêtre : M. Latour Gérard - Tél. : 78 48 11 77

Gendarmerie : Brigade de Vaugneray - Tél. : 17

Perception : Vaugneray - M^{me} Kervella - Tél. : 78 45 80 74

E.D.F. : Craponne - Tél. : 78 57 28 88

S.D.E.I. : 244, rue du Général de Gaulle à Brignais 69530 - Tél. : 78 05 13 08

Equipement et logement : Subdivision de Mornant-Vaugneray - Tél. : 78 44 13 44
- Permanence le mardi matin - Bureau des conducteurs de travaux : 78 45 80 01

Médiathèque municipale : M^{me} Danière - Tél. : 78 48 14 69.
Aux heures d'ouverture mercredi, samedi, dimanche de 10 h à 12 h.

● P.T.T.

Recette auxiliaire : M^{me} Badoil Nicole - Tél. : 78 48 10 00.
Ouverture de 9 h à 12 h et le samedi de 9 h à 11 h.
Cabine téléphonique : interurbain à la disposition du public.

● Ecole publique

Directeur : M. Cavassa Bernard

Instituteurs : M. Beaumont Roger - Téléphone école : 78 48 10 60 - M^{me} Micollon, M^{me} Droux - Ecole maternelle Tél. : 78 48 12 38.

Restaurant scolaire : M^{me} Pocachard - Tél. : 78 48 15 15

● Maison de Retraite « Jean Villard »

Directeur : M. Blanchard J.-Loup - Tél. : 78 48 11 75

● Clinique de Gériatrie « Les Presles » -

Tél. : 78 87 41 41 et

Directeur : M. Randolet Marc - Tél. : 78 87 42 42

● Paroisse

Messe : le dimanche à 10 h 15. Permanence à la cure le mercredi matin de 9 h à 11 h. Tél. : 78 48 12 14

Prêtre : père Rivoire, Cure de Vaugneray.

● Horaire des cars TCL ligne 72 du lundi au vendredi

Renseignements : 78 71 70 00

Départ de Gorge de Loup : 6 h 08, 10 h 55, 13 h 15, 17 h 25, 18 h 00, 18 h 30, 19 h 25

Départ de Pollionnay : 6 h 45, 11 h 35, 13 h 05, 18 h 15, 18 h 45, 19 h 15, 20 h 05

● Corps des sapeurs pompiers

Chef de corps :

<i>Adjudant</i> :	Biret Yannick	78 48 10 01
<i>Sergent chef</i> :	Rossignol Georges	78 48 10 69
<i>Sergents</i> :	Picotin Henri	78 48 10 31
	Terrasse Olivier	78 48 12 06
<i>Caporal chef</i> :	Rossignol André	78 48 14 73
<i>Caporaux</i> :	Giraud Paul	78 48 14 51
	Rivoire Paul	78 48 14 37

Sapeurs :

<i>Bessenay Maurice</i>	78 48 12 19
<i>Brossard Lucien</i>	78 48 12 64
<i>Brossard David</i>	
<i>Brossard Laurent</i>	
<i>Chantre Jean-Michel</i>	78 48 10 48
<i>Delorme Jean-Marc</i>	78 48 10 51
<i>Delorme Patrick</i>	78 48 11 88
<i>Martin André</i>	78 48 14 74
<i>Pocachard Patrick</i>	78 48 10 02
<i>Vandenberg Tom</i>	78 48 13 25

● Urgences

- En cas d'accident ou d'incendie : **appelez le 18.**

- **Garde-champêtre** - 78 48 11 77

- **Gendarmerie de Vaugneray** - 17

- **Docteur Leblet à Pollionnay** - 78 48 11 56

REFLETS DE LA VIE LOCALE

- Centre Anti-Poison de Lyon - 78 54 14 14.

- SOS Amitié - 78 29 88 88.

- Taxi Lionel - Pollionnay - 78 48 14 60 - Tél. voiture : 72 29 85 39.

● Renseignements utiles

- **Assistante sociale du régime général de la Sécurité Sociale** : M^{me} Curtil

Permanences tous les 1^{er} mercredi du mois de 9 h à 11 h à la salle Jourdan à Pollionnay, ou le mardi de 10 h à 12 h au Centre Médico-Social de Vaugneray - Tél. : 78 45 83 11.

- **Assistante sociale de la Mutualité Sociale Agricole** : M^{me} Doucet.

Permanences tous les 1^{er} mercredi du mois de 9 h à 11 h à la salle Jourdan à Pollionnay ou le mardi de 9 h à 12 h à la Mairie de Vaugneray - Tél. : 78 45 80 48.

- **Infirmière pour la protection maternelle et infantile** :

Service des nourrissons et de l'enfance : M^{me} Phal
Permanence le mardi de 9 h à 12 h au Centre Médico-Social de Craponne, place A.-M. Perrin - Tél. : 78 57 03 66.

- **Association Intercommunale au Service des Personnes Agées** :

Service d'aide ménagère - place A.-M. Perrin à Craponne - bâtiment de la poste - Tél. : 78 57 34 09.

- **Fédération des familles du Rhône** :

Permanence tous les 4^e mardi du mois de 9 h 30 à 12 h à la Mairie de Vaugneray.

- **Enlèvement gratuit des épaves de vieux véhicules** :

Entreprise Purmet - 147, route départementale à Saint-Pierre-de-Chandieu - Tél. : 78 40 29 30.

- **Centre Régional d'Information Routière** - Tél. : 78 54 33 33.

- **Comité Départemental d'Habitat et d'Aménagement Rural du Rhône** : Permanence le 3^e mardi du mois de 9 h 30 à 12 h à la Mairie de Vaugneray.

- **Centre Interministériel de Renseignements Administratifs (C.I.R.A.)** - Tél. : 78 63 10 10.

- **Centre d'Amélioration du Logement des Personnes Agées - CAL - PACT - PA** : 32, rue Thomassin - 69002 Lyon Tél. : 78 38 25 77.

Correspondant de presse : M^{me} Hector - Tél. : 78 45 83 32.

SIVOM des Monts du Lyonnais : Tél. : 78 57 17 99.

Sauna, tennis, piscine : 78 57 04 48

● EDF- GDF Services Vienne

- **Accueil-renseignements** (tous services) - Tél. : 74 01 08 61

- **Dépannage-électricité** - Tél. : 78 57 28 88.

- **Dépannage-gaz** - Tél. : 78 57 24 32

● **Caisse primaire d'assurance maladie** - 102, rue Masséna - 69471 Lyon cedex 06 - Tél. : 78 52 76 76

● **Caisse d'allocations familiales** - 23, boulevard Jules Favre - 69462 Lyon cedex 06 - Tél. : 78 65 60 96

● **URSSAF** - 6, rue du 19 mars 1962 - 69691 Vénissieux cedex - Tél. : 78 67 81 15

● **Le Conseil Général au service des Associations grâce à l'Espace Associatif du Rhône** :

Permanences juridiques et comptables.

Un nouveau service gratuit de conseil aux associations :

● **Permanences comptables** : Le mercredi

- **Horaires et lieu** : Espace Associatif - 143, rue Pierre Corneille - 69003 Lyon - de 14 h à 16 h 30

- Seulement sur rendez-vous : d'une demi-heure au téléphone : 72 61 77 34.

- Permanences assurées par les responsables experts-comptables de la section régionale de l'Association Française des Trésoriers d'Associations.

● **Permanences juridiques** : Le jeudi

- **Horaires et lieu** : Espace Associatif - 143, rue Pierre Corneille - 69003 Lyon - de 13 h à 14 h

- Sur rendez-vous : d'un quart d'heure au téléphone : 72 61 77 34

- Permanences assurées par l'équipe d'experts de Juristes Associations.

Se munir de tous documents utiles à l'instruction de votre demande.

Haute Coiffure Mixte

Rénato
Styliste



Craponne - 66, Edouard-Millaud

Dames : 78 57 33 60 - Messieurs : 78 57 32 29

REFLETS DE LA VIE LOCALE

• Associations et sociétés

Anciens Combattants :

Président : Deroux Roger 78 48 14 63
Secrétaire ou trésorier : Brochet Etienne

Association des Familles :

Président : Cellier Michel 78 48 10 41
Secrétaire ou trésorier : M^{me} Chavand Josette

Association des Artisans Commerçants et Industriels :

Président : Bouchard Maurice 78 48 13 50
Secrétaire ou trésorier : Poccachard Alfred

Association Sportive et Culturelle :

Président : Brochet Etienne 78 48 10 80
Secrétaire ou trésorier : Janin-Thivos Mireille

ASCP - Ass. Sport et Loisirs Quarathon :

Président : Brochet Stanislava 78 48 10 80
Secrétaire ou trésorier : Grataloup Pierre

ASCP - Boule des Pins :

Président : Auby Jacques 78 48 14 04 - 78 48 12 06
Secrétaire ou trésorier : Pocachard René

Cercle Agricole :

Président : Delorme René 78 48 12 09 - 78 48 11 46
Secrétaire ou trésorier : Fougerousse Denis

ASCP - Clique des Sapeurs-Pompiers :

Président : Chavand Marcel 78 48 10 89
Secrétaire ou trésorier : Rossignol André

Club du Tilleul :

Président : Pourcenoux René 78 36 40 77
Secrétaire ou trésorier : Avon Marcelle

Club Hippique « La Randonnée » :

Président : Leclerc François 78 48 12 24
Secrétaire ou trésorier : Bornes Jacqueline

Comité des Fêtes :

Président : Larue Henri 78 48 11 90
Secrétaire ou trésorier : Monthieux Blandine

Ecole de Musique :

Président : Bouchard Marc 78 48 12 72
Secrétaire ou trésorier : Cellier Marguerite

Comité de la Foire :

Présidents : Chantre Louis 78 48 14 66
Bouchard Maurice 78 48 12 78

ASCP - Football :

Président : Bouchard Pascal 78 48 10 72
Secrétaire ou trésorier : Bliem Anna

ASCP - Maison de la Rencontre :

Président : Burgel Franceline 78 48 10 89
Secrétaire ou trésorier : Roux Andrée

Ass. « Les Mandrières » :

Présidente : M^{me} Guillard 78 48 11 75
Secrétaire ou trésorier : M^{me} Garcin

Mutualité Sociale Agricole Section locale :

Président : Bouchard Jean 78 48 10 97 - 78 48 12 61
Secrétaire ou trésorier : Petitjean Odette

Société de Chasse :

Président : Tisseur J.-Claude 78 48 11 06
Secrétaire ou trésorier : M. Chanoz

Sou des Ecoles :

Présidente : Sivignon Anne-Marie 78 48 11 02
Secrétaire ou trésorier : Munier Dominique

Syndicat Agricole :

Président : Ravel Robert 78 48 13 97

Club V.T.T. :

Présidente : Gonnet-Rech Isabelle 78 48 15 45

Ass. de Sauvegarde des Coteaux du Lyonnais :

Président : Troili Alain 78 44 26 26
Secrétaire ou trésorier : Souteyrand Roger

Défense de l'Environnement :

Président : Vissac Yves 78 48 15 04

ASCP Club des Jeunes :

Président : Tisseur Christophe 78 48 11 06
Secrétaire ou trésorier : Perronnet Gaëlle

TOUT LE LINGE
DE MAISON

Hôtels - Usines
Restaurants - Cliniques

TRAVAIL SOIGNE

LIVRAISON RAPIDE
par tournées régulières
fréquentes

BLANCHISSERIE

DOCUMENTATION
OU RENSEIGNEMENTS
PAR TELEPHONE

SARL MORETTON

69290 POLLIONNAY - Tél. : 78 48 13 03

REFLETS DE LA VIE LOCALE

LE SOU DES ECOLES

C'est dans une ambiance chaleureuse et sympathique que s'est déroulée la Fête de Noël des enfants de l'école, le dimanche 13 décembre à la salle polyvalente.

Le spectacle préparé par les élèves des quatre classes et leurs instituteurs a été généreusement applaudi par les très nombreux parents et amis que la salle pouvait tout juste contenir. Même les bambins de deux ans, pourtant très intimidés, ont fort honorablement tenu leur rôle. Chants, poésie, danse, comptine en anglais se sont succédés pour le plus grand plaisir de tous.

Le tirage de la tombola a fait la joie de quelques familles particulièrement chanceuses et celle de M. et M^{me} Duclos qui ont emporté le gros lot, un superbe aspirateur Supertrio Moulinex.

Le Sou des Ecoles tient à remercier toute la population de Pollionnay pour le chaleureux accueil qu'elle a réservé aux vendeurs de billets et pour sa générosité. Merci également aux familles des élèves d'être venues en si grand nombre ; c'est pour nous un encouragement à poursuivre notre tâche.

Notre prochain rendez-vous sera notre grand loto du samedi 20 mars, mais nous serons également présents au forum des associations le 10 janvier. Ce sera l'occasion de présenter nos activités aux nouvelles familles installées à Pollionnay et désireuses de s'y intégrer.

A bientôt.

La présidente
Anne-Marie Sivignon

ASSOCIATION DES FAMILLES

Nos activités se poursuivent

Pour les personnes intéressées par la **gymnastique adultes ou enfants**, il est encore possible de s'inscrire. Vous serez les bienvenus. Nous vous proposons pour le dernier semestre scolaire un tarif réduit. Pour tout renseignement contactez-nous au 78 48 10 32. Venez nous rejoindre, les cours sont dynamiques.

Les **cours de rock** remportent un vif succès. Devant le nombre élevé de participants, nous avons dû clore les inscriptions pour cette année.

La prochaine **bourse aux vêtements** aura lieu fin mars 1993 à la salle des fêtes de Vaugneray. Des affiches concernant ce service seront posées au panneau d'affichage (à côté du bureau de tabac).

Nous tenons à remercier les commerçants qui acceptent gentiment d'apposer nos affiches et tracts en attendant qu'un panneau soit mis à la disposition des associations.

● **DATE A RETENIR** : le **5 février 1993** notre assemblée générale aura lieu à 20 h à la salle des associations.

Depuis plusieurs mois, nous avons lancé des appels aux bonnes volontés pour nous rejoindre... sans résultat.

Nous assurons l'organisation du banquet des anciens, la fête de la gymnastique, la bourse aux vêtements (2 fois par an), la fête des mères, une sortie familiale, nous sommes représentés au Centre Communal d'Action Sociale, nous participons au forum des associations, nous sommes partenaires au CATE (contrat d'aménagement du temps de l'enfant) et nous proposons des cours de gym adultes, gym enfants, rock.

Toutes ces manifestations sont assurées par quelques personnes dont le nombre est de plus en plus réduit. A défaut de nouvelles bonnes volontés, nous nous verrons contraints de dissoudre l'association des familles et par conséquent de stopper toutes nos activités.

La famille est au centre de la société. N'est-ce pas important ? Quelques heures consacrées à l'association des familles de Pollionnay lui redonneraient un nouvel élan.

Téléphone : 78 48 14 48 ou 78 48 10 32.

La Cour du Roy

Restaurant gastronomique :

Sa vue panoramique
Son jardin à la française
Son ruisseau à truites
et bien d'autres surprises



Mariages - Banquets - Repas d'affaires - Séminaires

69290 POLLIONNAY

Tél. : 78 48 15 73

Fermeture hebdomadaire le mardi et le dimanche soir

REFLETS DE LA VIE LOCALE



ANCIENS COMBATTANTS de Pollionnay - Marcy-l'Etoile Sainte-Consorte

« Le Président R. Deroux, les membres du bureau présentent à tous les anciens combattants, aux membres sympathisants, à leurs familles et à leurs amis, les vœux sincères et amicaux qu'ils forment à leur intention au début et pour l'année 1993 : Santé, bonheur, fraternité, courage, et amitiés à tous. »

● Editorial

En ce début d'année, nous sommes les actuels témoins d'événements graves imprévisibles qui agitent de vastes régions du monde suscitant interrogations et angoisses. Depuis la victoire de 1945, peut-on dire que le monde que nous avons souhaité, voulu, c'est-à-dire pacifique, tolérant, fraternel est aujourd'hui en place ? à l'évidence... non !

Bien des événements actuels ravivent le souvenir des drames alors subis, des deuils, des entreprises de servitude. Les affligeants spectacles de Yougoslavie, l'explosion haineuse de certains nationalismes, la xénophobie, les pays du tiers monde où la pauvreté est misère et la famine endémique nous rappellent qu'il faut veiller, rester vigilant, déterminé, de tout faire pour sauvegarder la sécurité du pays. Efforçons-nous de tout tenter, pour aider à faire retrouver la raison des peuples qui se déchirent. Faisons appel à la solidarité à la bonne volonté des hommes et des femmes et à leur sagesse afin que s'établisse une société généreuse, juste, humaine dans laquelle notre jeunesse puisse trouver une vraie place. Pour l'avenir... notre union... une priorité !

Roger Deroux
Président

● Loisirs

Voyage, croisière, découverte de la Saône-Lyon-Trévoux-Lyon, à bord de « l'Hermès ».

Comme chaque année, l'excursion de notre association va commencer et elle a pour programme la remontée de la Saône de Lyon à Trévoux...

Ce 12 septembre 1992, à 9 h 30, sur la place de Pollionnay : un groupe de 54 personnes prend place à bord du car Gilbert.

Celui-ci va nous conduire à l'embarcadère des bateaux de plaisance à Lyon par un beau matin prometteur de soleil... L'ambiance est joyeuse et le « car naval » atteint le quai Claude Bernard avec un peu d'avance, mais pour descendre sur la berge, le chauffeur a bien du souci avec des obstacles inattendus. Enfin, ce sera la montée à bord du bateau « Hermès » et bien vite nos participants se retrouvent au pont supérieur et tendent l'oreille pour écouter les commentaires du guide. Mais le principal n'est-il pas d'admirer les sites sur les rives !...

Ainsi le navire glisse sur le Rhône jusqu'au confluent, puis remonte la Saône : successivement, apparaissent les hauts lieux de Lyon (dans de meilleures conditions d'observation que par les rues encombrées) et la découverte de toute une vie inattendue le long des berges... Comme midi approche, des tables bien décorées attendent nos coups d'œil vers les rives de Pierre Scize, de Vaise, de Lyon-Plage, de Saint-Rambert, de Fontaine sans oublier les paysages verdoyants de l'île Barbe et de l'île Roy.

Tout en appréciant la truite au Riesling, nos participants observent avec attention le franchissement de l'écluse de Couzon... Ce sera encore la joie d'admirer les beautés des rivages du Franc-Lyonnais de Neuville à Trévoux. A 15 heures, une escale est offerte dans ce petit village au riche passé historique d'avant la Révolution de 1789 : pour quelques uns, ce sera une montée rapide par la rue Casse-cou pour voir les demeures anciennes, l'hôtel de la monnaie, le Palais de l'ancien parlement des Dombes, de l'ancien hôpital, de l'imprimerie célèbre, de l'église connue du Curé d'Ars, etc... mais le temps était trop court pour en voir plus...

Vers 16 heures, l'« Hermès » leva l'ancre pour le retour vers Lyon ; nos amis eurent le choix alors de lézarder sur le pont (le soleil était chaud et le store du pont fut très apprécié ; d'autres se dirigèrent vers la salle de danse et malgré une sono percutante se laissèrent entraîner aux rythmes des valses musettes, tangos ou pasos ; on put admirer quelques rocks endiablés...

A 18 heures, le car nous attendait et ce fut le retour : les participants se séparèrent heureux de cette journée fort conviviale. Merci aux organisateurs de l'excursion et au chauffeur du car Gilbert et à l'an prochain...

Paul Eono

● Distinction

A l'occasion de la cérémonie du 11 novembre, Maurice Leynaud s'est vu remettre la carte du combattant et la croix du combattant guerre 39/45, droits incontestables jusqu'alors refusés, suite à la confusion par les services administratifs du numéro de régiment dans lequel a combattu notre ami Maurice. Un grand merci à M^{me} Nicole Four, directrice de l'Office National des Anciens combattants pour son inestimable appui et sa compréhension du dossier. Nos plus vives félicitations à Maurice Leynaud qui saura méditer désormais le dicton « mieux vaut tard, que jamais ».

● A vos calendriers

Dimanche 10 janvier 1993 (de 11 h à 17 h) : Représentation des Anciens Combattants au forum des associations à la salle municipale de Pollionnay.

Jeudi 7 janvier 1993 - 9 h 30 : Membres du bureau. Réunion préparatoire à l'assemblée générale à la salle des associations.

Samedi 16 janvier 1993 à 16 h : Assemblée générale à la salle des associations.

A l'issue de l'assemblée générale, brioches et pot de l'amitié aux anciens combattants, sympathisants et conjoints.

REFLETS DE LA VIE LOCALE

MAISON DE LA RENCONTRE

QUE SE PASSE-T-IL À LA MAISON DE LA RENCONTRE ?

La Maison de la Rencontre a tenu son assemblée générale annuelle le dimanche 6 décembre dernier.

Si M. le Maire et M. Bliem adjoint s'étaient excusés de ne pouvoir être présents, nous avons le plaisir d'accueillir l'abbé Rivoire et un responsable de la paroisse, ainsi que de nombreux sympathisants.

Dans la salle décorée de guirlandes scintillantes en prévision du 8 décembre et des fêtes de fin d'année, la présidente Franceline Burgel disait la vitalité de la Maison de la Rencontre, en exposant les diverses activités de l'année écoulée.

Chacune de ces activités était développée par la personne responsable :

- soirée diapositives,
- sorties culturelles et de détente,
- cours d'anglais,
- restauration du mobilier et inauguration officielle du local rénové,
- exposition dans le cadre de la foire,
- poursuite des enquêtes pour le pré-inventaire du patrimoine,
- dimanche - café, etc...

Après ce large exposé, Mireille Janin-Thivos donnait le compte-rendu financier, puis résolument tournée vers l'avenir, l'équipe animatrice soumettait à tous, les prévisions pour 1993 :

- **le 10 janvier**, présence de la Maison de la Rencontre au forum des associations,

- **le 12 mars**, soirée diapositives. Le thème reste à définir. Si vous avez eu le plaisir de visiter un coin de la planète, n'hésitez pas à nous le faire découvrir, contactez-nous !

- **le 13 juin**, sortie culturelle et de détente. Plusieurs itinéraires possibles, à choisir.

Tout au long de l'année se poursuivront :

- les cours d'anglais,
- les enquêtes pour le pré-inventaire du patrimoine artistique et architectural,
- nous auront à prévoir et à préparer une exposition dans le cadre de la foire de septembre,
- de même, nous devrons étudier la possibilité de mise en valeur, dans la sécurité, par des expositions ponctuelles ou permanentes, de certaines pièces de collection aimablement offertes par de généreux donateurs que nous remercions chaleureusement.
- organisation de quelques sorties « métro-musée » ou autres, où culture et détente se complètent agréablement.

Et bien entendu, la Maison de la Rencontre continuera à vous accueillir le 1^{er} et le 3^e dimanche de chaque mois, de 10 à 12 heures, à son « dimanche-café » traditionnel. Outre le café, vous pourrez y déguster un chocolat ou une boisson fraîche, accompagné d'un gâteau souvent fait « maison », dans une ambiance toujours amicale.

Il est évident que ces activités nombreuses demandent une mobilisation sans relâche de l'équipe animatrice. Celle-ci faisait alors appel à de nouvelles recrues. Une personne se proposait pour venir épauler le groupe d'ici quelques mois. Nul n'ayant présenté de démission, l'équipe était tacitement reconduite.

Mais, il faut savoir que toutes les bonnes volontés qui voudront bien se présenter même de manière informelle, pour aider les bénévoles et apporter des idées nouvelles, seront les bienvenues, car la Maison de la Rencontre est ouverte à tous.

N'hésitez pas à venir nous voir aux prochains dimanche - café ou lors du forum des associations, le 10 janvier.

Nous comptons sur vous !

L'équipe de la Maison de la Rencontre

● Calendrier des prochains « dimanche-café » :

1^{er} et 3^e dimanche de chaque mois de 10 h à 12 h : 3 janvier 1993 - 17 janvier 1993 - 7 février 1993 - 21 février 1993 - 7 mars 1993 - 21 mars 1993 - 4 avril 1993 - 18 avril 1993, etc.

L.M. MAÇONNERIE

Tél. : 78 48 13 30

Lucien MARIGNIER

Les Mandrières - 69290 POLLIONNAY

REFLETS DE LA VIE LOCALE

CLUB JEUNES

Pourquoi tant de haine ?

Pourquoi tant d'accusations gratuites ?

Pourquoi à Pollionnay, « jeunes » signifie décadence, violence, inconscience, vandalisme... ?

A Pollionnay, les jeunes s'organisent. Le saviez-vous ?

Samedi 14 novembre : sortie patinoire. Une ambiance agréable, sportive, amicale, chaleureuse, suivie d'un petit repas sympathique au club des jeunes.

Mais ce n'est qu'un début.

Samedi 28 novembre : sortie de ski à Val d'Isère.



Cependant, il se passe aussi des choses dans notre village. Nous essayons de faire nos preuves.

Il nous semble plus intéressant de nous retrouver au Club des Jeunes afin d'échanger, de se distraire plutôt que de rester passif devant la télévision. Qu'en pensez-vous ?

Nous sommes ouverts à toutes vos suggestions.

Nous cherchons à construire. Merci de votre aide.

COMITE DE LA FOIRE

Après bien des vicissitudes et des hésitations, la Foire 1992 s'est déroulée dans de bonnes conditions.

Beau temps, affluence record de visiteurs, bonne tenue des stands et animations, seule la petite participation des exposants pose un problème. La recette a été positive et la vente des « pin's » une réussite. (il en reste quelques-uns en vente à la boulangerie Dader que nous remercions très sincèrement de sa collaboration).

Maintenant pour 1993 : les organisateurs-fondateurs se posent la question : comment la rajeunir, la transformer, l'aménager ou bien la laisser disparaître.

La réponse est peut-être entre vos mains. Aussi nous demandons instamment à toutes les personnes qui se sentiraient concernées de bien vouloir prendre contact avec l'un des deux présidents : M. Bouchard Maurice à la Poizatère ou M. Chantre Louis à la Rivière. En espérant que cet appel sera entendu et que la Foire 1993 pourra avoir lieu dans de bonnes conditions, nous disons quand même que « vive » Pollionnay.

Le comité

**Si votre publicité
s'était trouvée ici**

**ELLE AURAIT
ETE VUE**

REFLETS DE LA VIE LOCALE

Club « Le Tilleul »

L'assemblée générale du club « Le Tilleul » se tiendra le **jeudi 14 janvier 1993** à 14 h 30 dans la grande salle municipale.

- Tous les membres sont priés d'assister à cette réunion, au cours de laquelle il sera procédé à l'encaissement des cotisations 1993.

- Nous rappelons que le club créé en 1977, compte à ce jour, 80 adhérents et fête cette année son 15^e anniversaire.

- L'éloge et les activités de notre club ne sont plus à faire. Au fil des années, les liens d'amitié se tissent entre les personnes, procurant ainsi un soutien moral contre la solitude.

- Nos réunions ont lieu tous les jeudis de 14 h à 18 h. Nos beloteurs s'en donnent à cœur joie... tandis que les amateurs de scrabble, jeu de dames... se concentrent avec sérieux sur leur jeu... d'autres recherchent le dialogue pour le mieux être.

- Le thé dansant a lieu le mardi de 14 h 30 à 18 h deux fois par mois. Accueil amical pour ceux et celles qui aiment faire un pas de danse !

- Pour compléter ce descriptif, deux sorties en car d'une journée sont organisées deux fois par an pour le plaisir de tous.

- Enfin, nous clôturons l'année par un repas de Noël, dans une chaleureuse ambiance de gaieté, d'amitié, de bonne humeur !... des heures trop brèves dans cet espace de temps qui, malgré tout, réchauffe le cœur.

Voilà tout est dit sur notre club, sauf, qu'il a besoin d'une relève ! Anciens et nouveaux habitants de la commune de

Pollionnay, jeunes retraités ou pas, quel que soit votre âge, nous comptons sur vous.

Toute personne est riche de son passé, de ses expériences, de son savoir, et peut apporter dans notre club sa part de responsabilité, facile à gérer. Vous êtes capable d'organiser, de promouvoir des activités culturelles et autres (visites de musées, promenades, projection de films...), en mettant à profit vos dons, vos idées destinés aux plus jeunes retraités qui ont envie de bouger, de participer ainsi à la vie de la commune. **En un mot, redynamiser notre Club, lui redonner un souffle nouveau pour qu'il continue d'EXISTER.**

C'est un appel qui nous concerne Tous !

Nous vous invitons à faire ce premier pas en toute liberté, en assistant à notre assemblée générale, le jeudi 14 janvier à partir de 15 h pour vous offrir et partager le verre de l'amitié, en dégustant la brioche des Rois dans une ambiance conviviale.

Vous pouvez aussi nous contacter par téléphone : **Renée Pourcenoux 78 36 40 77.**



S.A.R.L. BEAUPELLET

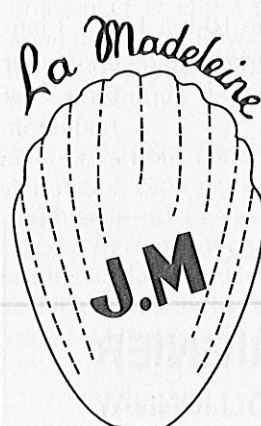
ARTISAN DIPLOMÉ

« La Rapaudière »

69290 POLLIONNAY

Tél. : 78 48 12 48

**Chauffage - Sanitaire - Zinguerie - Dépannages
entretien chaufferie et ramonage cheminées**



Fournisseurs en collectivités

BISCUITERIE - VIENNOISERIE - PATISSERIE - SPECIALITES « PUR BEURRE »

Madeleines - Brioques - Croissants - Tartes

SOFAADIS S.A.

Anc. E^{ts} MAISONNEUVE

Chemin des Bruyères - 69280 SAINTE-CONSORCE - Tél. : 78 57 09 47

VENTE AUX PARTICULIERS

Jacques Poix Communications

IMPRIMERIE - PAPETERIE - PHOTOCOPIES noir/blanc - COULEUR

TIRAGE DE PLANS - Publication Assistée par Ordinateur

**CREE
COPIE
IMPRIME**

CRAPONNE

68, avenue Edouard Millaud

TASSIN

50, avenue Victor Hugo

78 44 87 66

Fax 78 44 62 35

78 34 89 18

Fax 78 34 88 91

REFLETS DE LA VIE LOCALE

SAUVEGARDE DES COTEAUX DU LYONNAIS

Bientôt trois années d'existence, quelques rappels :

Il y a 3 ans, le 18 décembre 1989, le Conseil Général du Rhône approuvait à la majorité le schéma de voirie des Coteaux du Lyonnais et en particulier la liaison Lentilly Mornant entre RN 7 et la RD 42 sous forme d'une voirie entièrement nouvelle, pour 4 voies, et dont les périmètres d'étude devaient être reportés dans les P.O.S. des communes au cours des mois suivants.

Comme les habitants de nos communes le savent, ces périmètres d'étude adoptés le 28 mai 1990 n'ont jamais été imposés car, entre temps, notre association avait été créée (7/03/90). Comme il a été dit dans nos bulletins d'information, la délibération du 28/05/90 a été, sur notre requête, annulée par le tribunal administratif du Rhône, le 16 avril dernier. Cette annulation sur la forme, ne doit pas faire oublier le fond, c'est-à-dire la volonté de certains élus et conseillers, avec le soutien de la chambre de commerce, de réaliser ce qu'aujourd'hui on n'hésite plus à appeler « le grand contournement Ouest de Lyon » (voir notre note d'information d'octobre). Il n'est donc plus question de « désenclaver » notre région, mais bien de réaliser une infrastructure autoroutière susceptible de relier la A 89 (Anse Balbigny) à la A 45 prolongée de Lyon à Saint-Etienne (à l'étude).

Bien entendu, comme toujours pour ce genre de projet, le silence est de mise ! nous devons être conscients que la menace existe, avec ce qu'elle apporterait en nuisances de tout ordre à l'ensemble des habitants des Coteaux du Lyonnais, et avec ce qu'elle induirait en fait d'urbanisation et d'industrialisation sous le fallacieux prétexte de créer des emplois et surtout d'enranger des taxes professionnelles.

Si dans sa séance d'octobre dernier le Conseil Général a infléchi sa politique routière en préconisant une modération dans ce domaine, le préfet de région, lui avec l'accord du Ministère de l'Équipement soutient de nouveaux projets autoroutiers pour délester l'axe rhodanien qui serait prochainement saturé, alors même que le contournement Est n'est pas achevé !

Que les habitants de Pollionnay, comme ceux des dix neuf autres communes où la SCL possède un comité de sauvegarde, sachent que la SCL défendra, avec leur soutien et celui des élus municipaux conscients des enjeux, le cadre de vie qui est encore le leur actuellement, qu'ils sachent que, depuis près de trois ans nous informons objective-

ment, étant indépendants de toute pression politique ou économique. Il est important aujourd'hui de prendre conscience, que les projets autoroutiers menacent l'équilibre de notre région, et qu'une fois de plus le choix du développement économique est au détriment de l'agriculture et du cadre de vie. En effet, certains de nos élus considèrent l'intérêt économique comme l'intérêt général ; sont-ils sûrs de ne pas se tromper ?

La sauvegarde des Coteaux du Lyonnais vous remercie du soutien que vous lui apportez, et vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 1993.

Le bureau de la SCL

« SOIREE DU 8 DECEMBRE »

Pour la troisième édition, le comité des Fêtes et les commerçants, la médiathèque, l'école de musique et aussi « et oui » le club des jeunes ont essayé d'animer notre village ce soir-là.

Malgré le froid, le 8 « jour de semaine », et les reportages sportifs importants, nous avons eu beaucoup de visiteurs. Les gaufres, marrons, et vin chaud ont été servis jusqu'à épuisement des stocks.

Ce qui nous conforte dans l'idée de recommencer l'année prochaine.

Le village va rester illuminé jusqu'aux fêtes comme les années précédentes.

Merci aux commerçants, associations et particuliers qui ont décoré leurs vitrines ou fenêtres ; espérons que l'année prochaine d'autres suivront cet exemple.

Merci aussi, à la médiathèque d'avoir bien voulu être ouverte ce soir-là, à l'école de musique pour sa prestation de qualité qui a pu cette année être mieux appréciée puisque vue et entendue de tous, au club hippique pour ses promenades à cheval pour les petits.

Enfin, un coup de chapeau à nos jeunes du club qui ont montré qu'ils savent réaliser d'autres animations que les perturbations qu'on leur reproche, dont ils ne sont pas toujours responsables. D'autres jeunes étrangers au village se chargent aussi de leur faire porter le chapeau d'actes inadmissibles.

Bravo, continuez dans cette voie, les crêpes, cafés, chocolats et toasts étaient excellents.

Encore merci à tous et rendez-vous au 8 décembre 1993.

Le comité des fêtes

LES ACTEURS DE LA VIE ECONOMIQUE

FAISONS CONNAISSANCE...

La société **SOMERRA**, créée par Pierre Raquin en 1974, avait à cette époque pour principale activité, la représentation d'une firme allemande de Stuttgart, fabricant de très importantes machines pour l'industrie du textile.

L'équipe, composée de quatre personnes dont la gérante était M^{me} Micheline Raquin, assurait également l'entretien et la maintenance de ce matériel.

Implantée au cœur de la Croix-Rousse, les locaux étaient réduits et interdisaient la construction de matériel important. Aussi en novembre 1990, obligée de quitter ce quartier à cause de constructions nouvelles, la Somerra a dû chercher à s'installer ailleurs. La chance a voulu qu'à la Rapaudière à Pollionnay, les locaux de M. Freynet des établissements SIMP soient disponibles.

Un atelier de 1 500 m² nous a permis de poursuivre nos activités, dans un site des plus agréables et des bâtiments pratiques pour l'évolution de la société. Ainsi, Pierre Raquin alors directeur général, a pris un associé en la personne d'André Vernusse, directeur technique chargé de la construction de machines nouvelles, plus importantes.

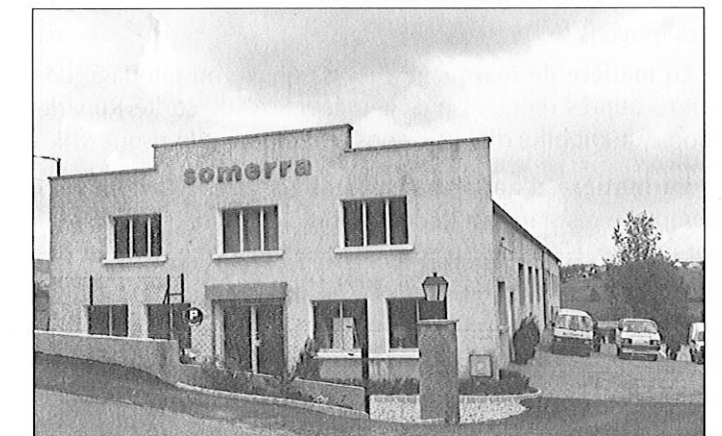
Nos fabrications s'adressent désormais à l'industrie textile, l'industrie du papier, la protection de surfaces planes par contre-collage, la manutention par tapis roulants ou par chariots, et également dans le stockage par rayonnages spéciaux (nous avons réalisé en un seul ensemble un stock-

kage de 1 000 cases d'une hauteur de 8 mètres au sol, un modèle du genre).

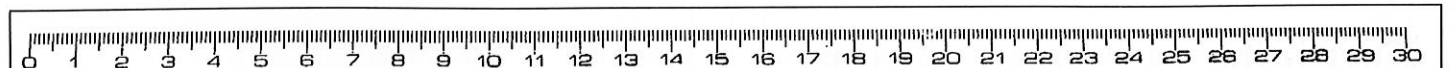
Cette évolution nous a permis de créer un bureau d'études, dont un jeune de Pollionnay Xavier Beupellet en est le responsable.

La Somerra est maintenant composée de 10 personnes et a investi dans du matériel de fabrication à la mesure des machines qui sortent de notre atelier et que vous pouvez croiser dans notre hameau, chargées sur de gros camions dont certains sont en partance pour l'étranger.

Tout en construisant des ensembles de construction lourde, il nous est possible de réaliser toute fabrication sur mesure, déménagement, réimplantation d'ateliers divers et entretien de tout matériel.



Au rez-de-chaussée de nos locaux, Régis Raquin (société R.R.) vous propose : papier cadeau et de décoration, ainsi que ses prestations pour le décor de vos mariages, fêtes...



Matériels pour l'ennoblissement textile
protection de surface
stockage et manutention
industrie du papier

La Rapaudière - 69290 POLLIONNAY (Région Lyon)

Tél. : 78 48 11 44 - Fax : 78 48 11 45

INFOS... INFOS... INFOS... INFOS...

M.J.C.

Le centre de loisirs de la M.J.C. de Vaugneray est ouvert pendant toutes les vacances scolaires, pour les enfants de 6 à 12 ans.

*Le Directeur
O. Delorme*

Les vols de véhicules... le cauchemar !

Devant une situation de plus en plus préoccupante en matière de vol de véhicule, la prévention apparaît comme l'un des remèdes les plus efficaces.

Les moyens

- **En matière de marquage** : le marquage ou tatouage des vitres auprès d'organismes agréés S.R.A. (Sécurité Réparation Automobile) diminue considérablement le risque vol.

- **En matière d'antivol** : certains matériels de par leur temps de résistance à la neutralisation, ont un effet dissuasif prouvé. L'efficacité des systèmes antivol ne dépend pas de leur prix, mais de leur classification S.R.A.

- **En matière d'alarme** : une installation périmétrique ou volumétrique. L'alarme demeure un bon élément de dissuasion, non seulement pour le vol du véhicule, mais aussi pour les vols d'auto-radio ou d'effets personnels déposés à l'intérieur du véhicule.

Ajoutez à toutes ces précautions, une bonne part de chance... peut-être... qu'il ne vous arrivera rien !

Avec tous mes vœux pour cela,

Roger Deroux

Danielle et Alain Dader
Boulangerie - Viennoiserie
Épicerie

Pains Spéciaux

Pâtisseries pour toutes cérémonies, fêtes, mariages, etc...

69290 Pollionnay
Tél. : 78 48 11 41

DIX CONSEILS POUR FAIRE ÉCHEC AUX VOLEURS

- Ne tentez pas les voleurs !

- 1) Ne descendez jamais de votre voiture en laissant les clés sur le tableau de bord.
- 2) Choisissez toujours un endroit sûr pour vous garer.
- 3) Changez souvent votre véhicule de place.
- 4) Bloquez le volant sur la position antivol.
- 5) Fermez les vitres, les portes, le coffre.
- 6) Emportez votre poste auto-radio amovible.
- 7) Ne laissez aucun objet tentant, visible à l'intérieur de votre véhicule.
- 8) Méfiez-vous des accidents provoqués qui conduisent à l'agression.
Prenez des mesures de prévention !
- 9) Faites équiper votre véhicule d'un système de protection contre le vol, agréé par votre compagnie d'assurances et installé par un professionnel.
- 10) Faites tatouer vos vitres. Il deviendra très difficile pour les voleurs de revendre votre véhicule.

AUTO-ECOLE DE CHARBONNIERES

Gérard CORNU
4, avenue de la Victoire
CHARBONNIERES-LES-BAINS
Tél. : 78 87 17 30
(RÉPONDEUR)

PERMIS B - PERFECTIONNEMENT
Prise et retour à domicile - Bureau ouvert de 13 h 30 à 15 h

électricité générale - chauffage électrique

INSTALLATIONS
ISOLATION
VENTILATION

Marcel CHANTRE

12, rue du Dronaud
69670 VAUGNERAY

Tél. : 78 45 81 20

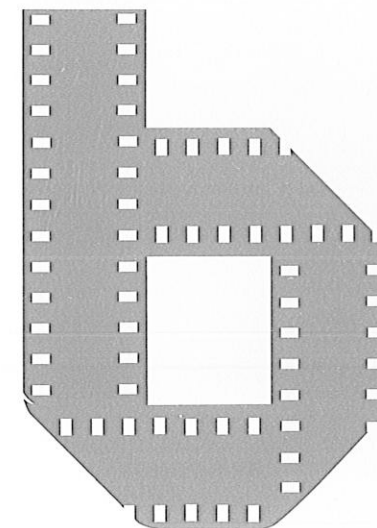
Voyages GILBERT Havas Diffusion

15, rue de la Charité - 69002 LYON - Tél. : 78 34 78 09
186, cours Emile Zola - VILLEURBANNE - Tél. : 78 84 56 72

LOCATION DE CARS 8 à 80 places
Cars : toilettes - vidéo - air conditionné

Séjours - Circuits - Avions
Billets avions - SNCF
Programmes spéciaux pour groupes

jean-louis bessenay
photographe



KODAK Express
Développement en 1 heure
ou 24 heures

78 57 04 89

103-105, av. Édouard Millaud 69290 Craponne

Le prochain bulletin
paraissant en avril 1993,
les articles sont à faire
parvenir en Mairie
avant le 20 mars 1993.

Merci

CARRIERES POCCACHARD SARL
PRODUCTION DE GORRE OCRE - ROUGE - JAUNE - GRAVILLONS LYONNAIS
TOUS PRODUITS DE CONCASSAGE ET DE CARRIERE

LA RAPAUDIERE - POLLIONNAY - 69290 CRAPONNE
LESPINASSE - BOYER 42460 CUINZIER

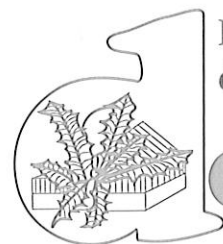
TEL. : 78 48 13 14

La vie prend des couleurs avec le libre-service de la plante Desbos



Grand choix de plantes vertes et fleuries, compositions, plantes à massifs, fleurs coupées...

**Pour vous servir : Non-Stop
de 9 h à 19 h du lundi au samedi
de 9 h à 12 h dim. et jours fériés**



**Libre-service
de la plante**

Desbos

Av. Marcel Mérieux - 69280 Marcy l'Etoile
Tél. : 78 87 18 58